

Messieurs les actionnaires de la Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique « SPDIT-SICAF » sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle pour le vendredi 18 avril 2014 à 10H00 à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise, Les Berges du Lac, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2013.*
- 2. Lecture du rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers de cet exercice.*
- 3. Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.*
- 4. Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.*
- 5. Affectation des résultats.*
- 6. Jetons de présence*
- 7. Rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne*
- 8. Quitus pour l'exercice aux Administrateurs*
- 9. Renouvellement du mandat des administrateurs.*
- 10. Renouvellement de l'autorisation accordée au Conseil d'Administration pour le rachat de ses propres actions.*
- 11. Renouvellement de mandat des Commissaires aux comptes.*
- 12. Pouvoirs à donner.*

PROJET DE RESOLUTIONS

À SOUMETTRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et les rapports des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2013 ainsi que les explications complémentaires fournies, approuve intégralement le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers concernant le même exercice et donne quitus entier, définitif et sans réserve au Conseil d'administration pour sa gestion au 31/12/2013.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité.

TROISIÈME RÉOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat des Administrateurs suivants :

- *Monsieur Mustapha Abdelmoula*
- *Monsieur Fayçal Ben M'Barek*

pour trois ans se terminant avec l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2016.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le montant des jetons de présence fixé à 8.000 dinars nets par Administrateur.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation au compte résultats reportés de la réserve à régime spécial à hauteur de 5.739 dinars devenue disponible et provenant de la plus value de cession de titres réalisée en 2008 des actions de la société ESSADA.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne fixée à 4.000 dinars nets par membre.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle, pour trois années, l'autorisation donnée au Conseil d'Administration pour racheter les actions SPDIT à concurrence de 10% du capital et de fixer les modalités et les conditions de rachat et de vente de ces actions sur le marché.

HUITIÈME RÉSOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat des Commissaires aux Comptes Sociétés FMBZ KPMG TUNISIE et GS Audit & Advisory pour trois ans, se terminant avec l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2016 et fixe leur rémunération conformément à la loi.

NEUVIÈME RÉSOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de répartir comme suit les bénéfices de l'exercice 2013 :

RESULTAT NET AU 31/12/2013	13 354 171,197
Montant réinvesti affecté au compte Réserve à Régime Spécial	-793 500,000
RESULTAT DISPONIBLE	12 560 671,197
RESERVE GENERALE	2 400 000,000
RESULTATS REPORTEES	604 228,068
RELIQUAT 1	15 564 899,265
RESERVE LEGALE	-
Montant de la Réserve à Régime Spécial affecté en report à nouveau devenu disponible	5 739,000
BENEFICES DISTRIBUABLES	15 570 638,265
DIVIDENDES 2013	15 400 000,000
RELIQUAT 2	170 638,265
RESULTATS REPORTEES 2013	170 638,265

Soit un dividende de 0,550 dinar par action, ou 55 % du nominal.

La mise en paiement s'effectuera à partir

DIXIÈME RÉSOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.